

220C2829
FR0013227113-FS0839

31 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOITEC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 juillet 2020, la société anonyme CEA Investissement¹ (Immeuble Le Ponant D, 25 rue Leblanc, 75015 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 juillet 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SOITEC et détenir 2 571 007 actions SOITEC représentant autant de droits de vote soit 7,73% du capital et 7,58% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 1 065 000 actions SOITEC hors marché dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs qualifiés par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres.

¹ Contrôlé par le CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel.

² Sur la base d'un capital composé de 33 278 901 actions représentant 33 940 026 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.